



OBSERVATOIRE AGRICOLE *de la* BIODIVERSITÉ

Mieux connaître la biodiversité en milieu agricole,
son évolution et ses liens avec les pratiques culturales



UN OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE EN MILIEU AGRICOLE

Mis en place depuis 2009, l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB), en lien avec les pratiques culturales, poursuit deux objectifs principaux : le développement d'indicateurs de suivi de l'état de la biodiversité en milieu agricole et la sensibilisation des professionnels de l'agriculture en faveur de pratiques favorables à la biodiversité. L'OAB répond aux engagements pris par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) et s'appuie sur le programme de sciences participatives Vigie-Nature du Muséum national d'Histoire naturelle.

Principe

Véritable outil de suivi de l'état de la biodiversité, l'OAB propose aux acteurs intéressés d'observer la faune sauvage présente dans leur parcelle et en bordure, grâce à quatre protocoles d'observation standardisés.

Qui peut participer ?

L'Observatoire Agricole de la Biodiversité s'adresse principalement aux professionnels de l'agriculture intéressés par l'observation de la biodiversité, tous types d'exploitations confondus.

Tout le monde peut participer, les protocoles sont simples et adaptés aux calendriers agricoles.

Les participants contribuent à la connaissance générale de la biodiversité des milieux agricoles tout en apprenant à connaître ou reconnaître la « biodiversité utile » présente sur leurs parcelles.



QUATRE PROTOCOLES D'OBSERVATION



Papillons

Les papillons sont sensibles aux modifications d'habitat et à la présence de plantes sauvages à proximité. Ce sont donc des indicateurs de l'état de santé du milieu à l'échelle du paysage.

En pratique : comptage des papillons de jour le long d'une parcelle.



Abeilles solitaires

De nombreuses études ont montré l'importance des abeilles solitaires dans la pollinisation. Certaines espèces, actives dès le mois de mars, réalisent la pollinisation des arbres fruitiers et des cultures précoces.

En pratique : pose de nichoirs à abeilles solitaires.



Invertébrés terrestres

De nombreux invertébrés vivent à la surface du sol. En fonction de leur régime alimentaire, ils pourront être considérés comme ravageurs (comme les limaces) ou auxiliaires de cultures (les carabes par exemple).

En pratique : observation sous des planches posées à même le sol.



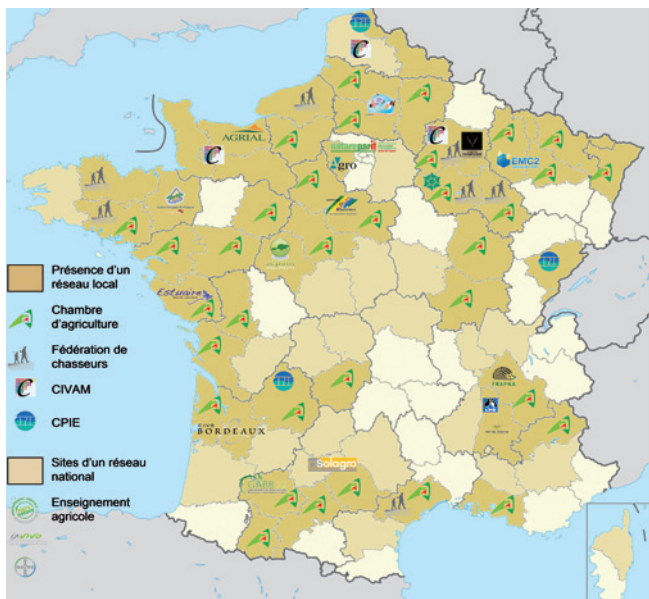
Vers de Terre

Véritables laboureurs, les vers de terre ont une influence sur les propriétés physiques et chimiques des sols. Leur présence donne une indication sur la qualité biologique du sol étudié.

En pratique : arrosage de carrés au sol avec une solution irritante à base de moutarde.



UN RÉSEAU NATIONAL D'OBSERVATEURS, AVEC UNE IMPLICATION LOCALE FORTE



Carte des réseaux participants à l'OAB en 2013

Répartis sur l'ensemble du territoire national, les participants à l'OAB sont structurés en groupes locaux, animés par un coordinateur.

Ces groupes offrent aux agriculteurs l'opportunité d'échanger sur leurs observations de la biodiversité en lien avec leurs pratiques agricoles.

Vous gérez une parcelle dans une station expérimentale ? Un dispositif est aussi prévu pour vous !

Rejoignez le réseau sur :

observatoire-agricole-biodiversite.fr



PARTICIPER À L'OBSERVATOIRE AGRICOLE DE LA BIODIVERSITÉ

Connectez-vous sur le site internet de l'OAB et entrez en contact avec l'animateur de votre région pour rejoindre un des groupes d'agriculteurs du réseau et mettre en place un ou plusieurs protocoles.

Une fois votre compte créé, vous pourrez transmettre vos données d'observation pour enrichir la base de données nationale et participer à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité ordinaire en milieu agricole.

Pour toute question sur l'observatoire, le réseau, les protocoles, contactez :

contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr
observatoire-agricole-biodiversite.fr

L'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB) est une initiative du Ministère en charge de l'Agriculture, dont la coordination scientifique est confiée au Muséum national d'Histoire naturelle en partenariat avec l'Université de Rennes 1. L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture intervient en appui pour l'animation nationale. L'OAB est soutenu par le Ministère en charge de l'Écologie.



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

UNIVERSITÉ DE
RENNES 1



L'OAB est un observatoire du programme de sciences participatives du Muséum national d'Histoire naturelle | vigienature.fr

VIGIENATURE
Un réseau de citoyens
qui fait avancer la science